



Légende :

Éléments paysagers participant au maintien de la Trame Verte / Trame Bleue et repérés au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme :

- Anciens ruisseaux
- Marais d'intérêt biologique (MIB) - PNR Caps et Marais d'Opale
- Biotope de localité à préserver
- Aires à préserver (sources : ANRH 2013, Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais, P.N.R. des Caps et Marais d'Opale)

Nota :
Ces Aires ont été sélectionnées dans le cadre de la mission sénior de 2013 sur les territoires du Nord et du Pas-de-Calais, créée dans le cadre du projet de coopération transfrontalière INTERREG IVA des 2 Mers - ANRH - Assessing Regional Changes to Habitat. Sur certains secteurs, la localisation des haies a été vérifiée, corrigée, complétée en 2017 par le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, qui a corrigé cette couche de données initiale.

Ouvrages hydrauliques de lutte contre l'érosion des sols, menés par la CCPL avec le SMAGEAA

- Bassin d'entretien
 - Fossé
 - Trappe
- Nota :**
Les ouvrages hydrauliques de lutte contre l'érosion des sols menés par le SMAGEAA et figurés ci-contre, à date d'établissement de ce plan, en projet : ils seront réalisés durant les Hivers 2018-2019 et 2019-2020. Les plans ne comprennent pas les programmes de plantations proposés par le SMAGEAA à partir de 2020. Le pétitionnaire est invité à se rapprocher du SMAGEAA afin de vérifier si le site fait l'objet d'un projet de plantation ou d'un ouvrage réalisé depuis la réalisation de ce plan : pour tout ouvrage du SMAGEAA identifié sur ce plan, la localisation peut changer au moment de la plantation.
Le SMAGEAA couvre les communes suivantes : Auvillers, Baisieux, Affringues, Bayenghem-les-Seninghem, Biequin, Boisdistinghem, Bouvelinghem, Citéy, Coulombes, Elmes, Esqueroires, Ledrighem, Luinghem, Lumbres, Melles-les-Béguin, Pihem, Quiémes, Quercamps, Remilly-Wirquin, Senninghem, Selveux, Wauringhem, Wavernes-sur-la-Haine, Wismes, Wisques, Zudouxhem.

Ouvrages hydrauliques de lutte contre l'érosion des sols, menés par la CCPL avec le SYMVAHEM et IFAF d'Alquiennes

- Buisson-chenille
 - Fossé
 - Hase
- Nota :**
Les ouvrages hydrauliques de lutte contre l'érosion des sols menés par le SYMVAHEM et IFAF d'Alquiennes et figurant sur ce plan ont été construits entre 2011 et 2017. Ils ne comprennent pas les programmes de plantations menés sur le territoire à partir de 2019. Le pétitionnaire est invité à se rapprocher du SYMVAHEM si le projet est situé à Alquiennes, Audouinchem, Bommignies-les-Ardennes, Claques, Escoeuilles, Heul-Loquin, Joury, Rebergues, Surques afin de vérifier si le site fait l'objet d'un projet de plantation ou d'un ouvrage réalisé depuis la réalisation de ce plan.

Éléments de patrimoine bâti repérés au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme :

- (Source : Comité d'histoire du Haut-Pays d'Artois)
- Patrimoine bâti remarquable, faisant l'objet de prescriptions réglementaires :
 - Patrimoine civil, communautaire, ingénierie et militaire
 - Patrimoine domestique
 - △ Patrimoine économique
 - △ Patrimoine religieux
 - Bâts de qualité, qui font l'objet de préconisations :
 - Bâts de qualité

Pour leur localisation, il convient de se reporter aux annexes du Rapport de Présentation du PLU (inventaires communaux dressés par le Comité d'histoire du Haut-Pays).

Application de la Trame Verte / Trame Bleue (à titre informatif) :

- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) "Trame Verte / Trame Bleue" (Source : P.N.R. Caps et Marais d'Opale)
- Enjeu :
 - Fort
 - Moyen
 - Non précisé
- Coeurs de biodiversité (Source : P.N.R. Caps et Marais d'Opale)
 - Lignes
 - Haies
 - Bocages
 - Zones humides
- Corridors (Source : P.N.R. Caps et Marais d'Opale)

- Trame Verte / Trame Bleue**
- Trame Bleue :
 - Forte
 - Moyenne
 - Non précisée
 - Trame Verte :
 - Forte
 - Moyenne
 - Non précisée
 - Trame Orange :
 - Forte
 - Moyenne
 - Non précisée
 - Trame Violette :
 - Forte
 - Moyenne
 - Non précisée
- Trames Orange et Violette : zones de 250m autour des corridors.

Fond cadastral :

- (Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2019, copyright Communauté de Communes du Pays de Lumbres et Agence d'Urbanisme Pays de Saint-Omer Flandre Interieur)
- Communes
 - + Eglise
 - ▭ Bât ou
 - ▭ Bât léger
 - ▭ Parcelles cadastrales
 - ▭ Champ, etc. terre
 - ▭ Bâtiments agricoles récents
 - ▭ Sites

